

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2012

CAPES CAER-PC INTERNE

Section : ANGLAIS

Rapport de jury présenté par

**M. Jean-Luc MAÎTRE
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jurys

PROLOGUE

Les textes réglementaires du CAPES / CAER d'anglais l'épreuve d'admissibilité (cf. JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE du 3 mai 2011 : texte réglementaire définissant les épreuves de la session 2012) ont modifié à la fois la procédure d'admissibilité et la forme de l'épreuve orale d'admission à compter de la session 2012

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) a porté sur un dossier remis au jury. Il est à noter que de trop nombreux candidats n'ont pas pris soin de suivre les recommandations et directives données dans la note publiée au Bulletin Officiel de l'Education Nationale, certains d'entre eux découvrant même son existence lors d'entretiens avec le président du jury (une réponse individuelle a été donnée à toutes les demandes de commentaires et d'explication des résultats). Les critères d'évaluation retenus par le jury ont été définis en application stricte des textes réglementaires et en s'inspirant des « dix compétences » exigées des professeurs certifiés. Il apparaît, pour ce dossier comme pour les épreuves du passé, que des candidats se sont préparés aux épreuves très sérieusement et ont su donner des éléments cohérents, précis et personnels qui ont permis de faire la part des choses entre des compétences réellement acquises et un discours convenu qui ne trompe personne sur l'ensemble du concours. Un des constats les plus frappants est la confusion faite entre pédagogie et didactique, aussi bien dans les dossiers que lors des épreuves orales. Ceci est la marque d'une réflexion parfois trop superficielle sur le métier et d'un manque de recul évident. Les candidats apprécieront sans aucun doute le fait que tous les dossiers ont été évalués par deux membres du jury, assez souvent trois et qu'une harmonisation a été faite sur l'ensemble, suivie d'une délibération plénière. Dans le même esprit, les membres des commissions d'oral ignoraient la note du dossier des candidats qu'ils interrogeaient.

Le jury a félicité lors des réunions d'accueil des épreuves orales (réunions obligatoires organisées la veille de l'épreuve orale) les candidats qui avaient passé ce cap de l'**admissibilité** : la barre d'admissibilité a été en effet de 7,5/20 pour le CAPES et de 9,5 pour le CAER, la différence de ces barres s'expliquant tout simplement par la différence entre le nombre de postes mis au concours (118 pour le CAPES et 60 pour le CAER). Le 118^{ème} au CAER a obtenu une moyenne de 7,33/20. 455 **candidats admissibles** ont été convoqués aux épreuves d'admission, un nombre significativement plus élevé que lors de la session 2011. **Admission** : Tous les postes mis au concours ont été pourvus, les barres d'admission étant respectivement 8.67/20 pour le CAPES et 10.83/20 pour le CAER.

Le jury a fait les mêmes constats cette année que l'an dernier en ce qui concerne les épreuves orales : outre la maîtrise de la langue étrangère, c'est le bon sens des candidats, la cohérence de leur analyse et des projets pédagogiques qu'ils présentaient ainsi que leur capacité à proposer des mises en œuvre réalistes et dûment justifiées qui ont été appréciés par le jury. La seule connaissance de « livres du maître » n'est pas suffisante. Un projet conçu de manière claire, présenté dans une langue simple et précise vaut mieux que des discours pré-établis, œuvre d'autrui dont la technicité et le jargon sont mal maîtrisés.

Un autre conseil donné l'an dernier vaut tout autant pour la session 2012 : le jury considère qu'un candidat fait souvent preuve de plus de compétences en se posant des questions et en envisageant éventuellement plusieurs possibilités d'exploitation du document, avec des objectifs précis, plutôt qu'en « plaquant » des modèles préétablis et des textes réglementaires, « antennes » modernes ou non, sur une analyse incomplète du document.

Le jury rappelle une fois encore aux candidats que le « jargon » pédagogique et didactique n'a de sens que s'il est bien maîtrisé. Dans le cas contraire l'ignorance et l'imposture n'en sont que plus inacceptables. Ceci vaut aussi bien pour le dossier d'admissibilité que pour l'oral d'admission. Le jury revendique l'absence de tout dogmatisme dans son évaluation : ce n'est pas parce qu'on aura fait référence ou non aux groupes de compétence, au cadre européen de référence ou au programme culturel qu'on aura prouvé suffisamment de connaissances et de compétences pour être admis au concours. Le jury, est-il utile de le préciser, était composé de professeurs expérimentés et reconnus pour leur grande compétence et leur expertise, enseignant à tous les niveaux de l'enseignement secondaire et dans les filières de l'enseignement supérieur dans lesquelles un professeur certifié peut éventuellement être recruté.

Les candidats trouveront dans ce rapport des constats, des conseils et des avertissements pour chacune des composantes des épreuves. Le meilleur conseil qui puisse être donné pour la session suivante est de tout faire pour élaborer un dossier authentiquement personnel – toute autre solution ne trompera personne – et de s'imposer la même logique pour l'oral.

Jean-Luc MAITRE	Président du jury
Daniel LECLERCQ	Vice-président
Ronan LUDOT-VLASAK	Vice-président
Christine ETENEAU	Secrétaire générale
Yvan BAPTISTE	Secrétaire général

MAITRE Jean-Luc	Président	Ministère de l'Education Nationale
LUDOT-VLASAK Ronan	Vice-Président	Académie de GRENOBLE
LECLERCQ Daniel	Vice-Président	Académie de MONTPELLIER
ETENEAU Christine	Secrétaire Générale	Académie de CRETEIL
BAPTISTE Yvan	Secrétaire Général	Académie de MONTPELLIER
BATAILLE Jean-Luc		Académie de DIJON
BONNET-PIRON Daniel		Académie de LYON
BORDRON Jean-Luc		Académie de BESANCON
CALLIES Nathalie		Académie de VERSAILLES
CARBONELL Jordi		Académie de MONTPELLIER
CHABAS Simone		Académie d'ORLEANS TOURS
CLUA Maggy		Académie de MONTPELLIER
CLUTIER Maurice		Académie de LYON
CORBEN Mark		Académie de MONTPELLIER
DELSINNE Marie-Christine		Académie de CRETEIL
DERMAUX Edith		Académie de LILLE
DOT Jean Sébastien		Académie de TOULOUSE
DU HAUPAS Laurent		Académie de CRETEIL
DUOCASTELLA PLA Eulàlia		Académie de REIMS
ESPERANDIEU Denise		Académie de MONTPELLIER
FIGUEIREDO Alison		Académie de ROUEN
FONTAN Emmanuelle		Académie de TOULOUSE
FRANGIN Sophie		Académie de MONTPELLIER
GIOVANNONI Laurence		Académie d'AIX MARSEILLE
HEUTS Wil		Académie de NANCY-METZ
HOUDON Anne		Académie de BESANCON

HUBERT Nathalie	Académie d'AMIENS
IACONELLI Martine	Académie de CRETEIL
JAILLET Michelle	Académie de LYON
KEETON Deborah	Académie de NANCY-METZ
LACOR Valérie	Académie de NANCY-METZ
LAMY Stéphane	Académie de BORDEAUX
LEGGE Timothy	Académie de LIMOGES
MADEIRA Domingos	AEFE LUXEMBOURG
MALBEC Anne	Académie d'AIX-MARSEILLE
MINETTO Christine	Académie de REIMS
MONDON René Pierre	Académie de LYON
MURPHY Alan	Académie de NANCY-METZ
ODIN Guillaume	Académie de PARIS
PAILLARD Françoise	Académie de ROUEN
PATTEN Jeffrey	Académie de CLERMONT FERRAND
PEYRE Danièle	Académie de TOULOUSE
PICOT Thierry	Académie de BESANÇON
RIOLON Raphaël	Académie de POITIERS
ROUX BEE Martine	Académie de MONTPELLIER
SABATHIER-LEPETRE Audrey	Académie d'AIX-MARSEILLE
SCOTT Christine	Académie de LYON
SMITH Alex	Académie de REIMS
SOLA Marie	Académie d'AIX MARSEILLE
TRINQUIER Jean-Pierre	Académie de MONTPELLIER
VALLET Catherine	Académie de VERSAILLES
WATENBERG Nicole	Académie de VERSAILLES

Descriptif de l'épreuve

L'épreuve d'admissibilité du Capes interne étant désormais un dossier de RAEP rédigé en français, le jury souhaite tout d'abord rappeler aux candidats les nouvelles modalités de cette épreuve, qui sont disponibles dans le descriptif des épreuves du CAPES interne et CAER-CAPES, section langues étrangères, sur le site du ministère.

Dans la première partie du dossier, le candidat « décrit les responsabilités qui lui ont été confiées au cours de son parcours professionnel ». Si ces **deux pages** incluent nécessairement des éléments descriptifs, le candidat doit faire ressortir les compétences qu'il a pu développer. Il faut éviter les banalités ou les généralités sur les « joies de la vie d'enseignant » ou l'amour de la langue anglaise et ne pas mentionner des détails relevant de la vie privée qui n'ont pas à être pris en compte dans l'évaluation du dossier. Il s'agit pour le candidat de se concentrer sur les points importants de sa carrière.

Dans la seconde partie, le candidat doit faire état d'une situation d'apprentissage (niveau collège ou lycée) avec une classe « à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours ». La séquence présentée doit bien évidemment avoir pour objet l'acquisition de la langue anglaise. Plusieurs dossiers qui portaient sur l'enseignement du français dans des pays étrangers ne présentaient aucune pertinence pour le CAPES interne d'ANGLAIS. Il ne faut pas non plus bâtir cette partie autour de situations multiples (plusieurs séquences dans une même classe ou plusieurs classes de même niveau). On attend ensuite des candidats qu'ils ne se contentent pas de décrire les différentes séances de cours ; ils doivent également expliquer les choix qu'ils ont faits en ce qui concerne le/les support(s) choisi(s), leurs objectifs et les stratégies mises en œuvre pour les atteindre, mais également prendre un certain recul par rapport à la séquence présentée afin d'en dresser un bilan.

Enfin, il est demandé aux candidats de joindre plusieurs documents en annexe. De nombreux dossiers n'ont pas respecté les consignes qui figurent dans la note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité à laquelle tous les candidats ont accès. Ces annexes ne doivent pas excéder **8 pages** et sont constituées d'exemples de documents utilisés en classe (à l'exclusion de tout document numérique). Le jury déconseille aux candidats de limiter leurs annexes à des exercices de manuels photocopiés ou des fiches prises sur internet sans véritable rapport avec la séquence proposée. Les annexes prennent leur pleine signification lorsqu'elles illustrent de manière spécifique la préparation du cours par l'enseignant et le travail des élèves qui a suivi et témoignent du degré d'appropriation de ces documents par l'enseignant comme par les élèves (il est par exemple possible de montrer dans ces annexes l'exploitation des erreurs relevées dans les réponses de ces derniers). Le jury rappelle également qu'il est impératif de citer ses sources, notamment lorsqu'il s'agit d'un manuel, d'un cahier d'activités ou d'un livre du professeur. En revanche, les candidats ne doivent pas inclure de rapports d'inspection ou de lettres de recommandation de leur chef d'établissement. Ces annexes ne doivent en aucun cas constituer un moyen d'autopromotion et doivent s'articuler avec la deuxième partie du dossier.

Aspects formels et structurels

Le jury rappelle tout d'abord aux candidats qu'ils ne doivent pas négliger les aspects formels de présentation de leur dossier. Celui-ci ne doit pas excéder **10 pages**, respecter les **normes typographiques et typologiques** mentionnées dans le descriptif de l'épreuve auquel tous les candidats avaient accès (texte publié au Bulletin Officiel). En outre, le dossier doit être structuré avec clarté, imprimé avec soin, paginé, et ne pas être corrigé à la main (dans plusieurs dossiers, des accents ont par exemple été rajoutés au stylo et des passages effacés maladroitement).

La qualité de la langue est bien entendu prise en compte par le jury. Les erreurs d'orthographe (notamment les terminaisons verbales et des confusions parfois surprenantes dans l'emploi des temps), les maladresses de registre ou formulations maladroites (« j'ouvre le bal », « ça turlupine les élèves ») ont été pénalisées. On ne peut en effet tolérer d'un enseignant candidat au CAPES qu'il ne s'exprime pas dans une langue claire et précise et qu'il n'emploie pas un registre adapté à ce type d'exercice.

La structuration globale du propos (cohérence des paragraphes, présentation et enchaînement des idées, clarté de la formulation) a également constitué un critère important de l'évaluation des dossiers. Les candidats doivent mentionner clairement le thème de la situation d'apprentissage qu'ils ont choisie, le niveau de la classe (de la 6^e à la terminale), et sa filière lorsque cela est pertinent, annoncer leurs objectifs (d'ordre linguistique, pragmatique, méthodologique, culturel) ainsi que le nombre de séances et présenter la tâche finale. En outre, il est important de montrer en quoi la séquence s'inscrit dans les programmes de collège et de lycée en vigueur. Dans trop de cas, ces éléments sont évoqués trop tard ou de façon trop disséminée dans le dossier, alors qu'ils doivent être mentionnés dès le début de la deuxième partie. Si l'emploi de tableaux qui permettent de gagner en clarté est accepté (aussi bien dans la première que la deuxième partie), ils ne doivent pas pour autant constituer l'essentiel du dossier.

Le jury a également été particulièrement attentif à la cohérence non seulement entre les deux parties du dossier, mais également entre objectifs et mise en œuvre ou entre les choix pédagogiques et le public visé, ainsi qu'à la présence de propositions d'évaluation, ces travaux devant constituer un tout construit et argumenté.

Mise en œuvre des choix pédagogiques

Les candidats ne doivent pas présenter une séquence de cours fictionnelle, mais bien une situation d'apprentissage qui a été réalisée en classe. On attend d'ailleurs des candidats qu'ils soient en mesure d'opérer ensuite un retour sur la mise en œuvre des activités proposées et de donner des éléments illustrant l'élaboration personnelle du projet (plutôt que la reprise d'un projet trouvé dans un manuel...).

Les objectifs doivent être en adéquation avec le niveau de la classe et s'inscrire dans le cadre des programmes. Le jury a noté dans un certain nombre de dossiers un manque de cohérence entre les activités proposées et le projet pédagogique et tient ainsi à rappeler que cet aspect constitue un élément central dans l'évaluation des candidats. Le jury est ouvert à toute forme d'approche qui permet de mettre en pratique les programmes de collège et de lycée à partir du moment où ce qui est proposé par les enseignants est cohérent, pertinent et présenté de manière précise et concise. On attend que les candidats expliquent leurs choix. C'est pourquoi il est maladroit et peu judicieux de simplement paraphraser un manuel scolaire dont on suit la progression page après page. La différence de ton et de registre entre une citation, explicite ou non d'un manuel, et le reste d'un dossier laisse parfois le jury sceptique.

Certains dossiers ont eu tendance à afficher un certain nombre d'objectifs sans véritablement présenter les activités qu'ils souhaitaient proposer afin de les atteindre tandis que d'autres ont accumulé les détails inutiles. S'il est nécessaire de rendre compte du contenu de chaque séance en précisant les différentes activités mises en œuvre par l'enseignant, il faut en revanche éviter les excès descriptifs, sous peine d'occulter toute réflexion sur sa propre pratique pédagogique. De nombreux candidats ont ainsi voulu retranscrire le détail des interventions de chaque séance (« je dis... ils disent ») sans jamais mettre en perspective le déroulement des cours et se sont contentés de « raconter une histoire ». En revanche, il est souhaitable que des exemples précis de faits de langue (grammaire, lexicale et/ou phonologie) ou culturels travaillés en classe soient mentionnés et analysés. Lorsqu'un candidat signale par exemple qu'il a proposé une activité de prononciation à ses élèves, il est nécessaire que celle-ci soit décrite avec concision et précision à la fois, afin que le jury puisse en évaluer la pertinence.

En outre, le choix de certaines activités s'avère parfois discutable, notamment lorsque celles-ci n'impliquent aucunement la mobilisation des savoirs ou compétences acquis en amont. Le jury a d'ailleurs noté que le sens de l'approche actionnelle est souvent dévié, l'action que l'on veut la plus ludique (faire un cheesecake, construire un jeu de société par exemple) primant dans de nombreux cas sur l'acquisition de compétences par l'élève. La finalité essentielle d'un cours de langue vivante est bien de permettre aux élèves d'apprendre la langue en question, le jeu n'étant que le moyen d'y parvenir.

Prise de recul et réflexion sur la mise en œuvre

Le jury a remarqué que les candidats mentionnent rarement les apports méthodologiques des activités qu'ils proposent à leurs élèves. Cette étape dans la réflexion des candidats n'est pas possible si ceux-ci ne parviennent pas à prendre du recul par rapport à la situation exposée et à dépasser le compte-rendu d'une pratique pédagogique (bien évidemment nécessaire) pour proposer ensuite une réflexion didactique sur la situation d'apprentissage développée dans la seconde partie.

Il est également souhaitable que les candidats évaluent la pertinence de leur pratique pédagogique, notamment en dressant un bilan de la situation d'apprentissage qu'ils ont présentée. Dans la mesure où les candidats doivent rendre compte d'activités réalisées devant des élèves, il ne leur est pas demandé de proposer un cours idéal, mais de définir des objectifs réalistes et atteignables. Il semble par exemple peu crédible qu'un enseignant parvienne à faire passer ses élèves du niveau A2 au niveau B1 pour la production écrite en simplement quelques heures de cours, comme il a pu être lu dans un des dossiers. Il n'est pas non plus nécessaire, ni crédible, de donner l'impression que les élèves savent tout faire en fin de parcours, qu'ils ont tous parfaitement assimilé les contenus des différents cours et que l'enseignant parvient sans la moindre difficulté à relever tous les défis pédagogiques sans jamais rencontrer la moindre résistance. Le jury rappelle d'ailleurs aux candidats qu'ils ne doivent pas confondre « auto-évaluation » et « auto-satisfaction ». Dans certains dossiers, des candidats ont au contraire su faire preuve de recul et ont réussi à identifier avec pertinence quelques lacunes dans leur stratégie, montrant ainsi un souci de constante amélioration de leur pratique professionnelle.

Le recours aux concepts de la didactique est bien entendu accepté, mais les candidats doivent dans ce cas éviter plusieurs écueils. Il est tout d'abord impératif de bien maîtriser ces concepts sous peine de rendre le dossier peu pertinent ou d'accumuler les contre-sens. Le jury a en effet noté des flottements conceptuels fréquents, notamment sur les notions « d'évaluation diagnostique », « d'inférence », de « stratégie transférable » et a même dans certains cas remarqué un emploi erroné de termes tels que « compétences », « objectif phonologique » ou « situation d'apprentissage ». Si le jury déconseille aux candidats de s'exprimer dans une langue inutilement jargonnante, il leur rappelle en revanche qu'il est indispensable qu'ils soient précis et rigoureux. En outre, ils ne doivent pas se cacher derrière ces concepts. Ceux-ci doivent servir l'argumentation de leur dossier, leur permettre d'éclairer certains aspects de leur pratique d'enseignant, mais ils ne doivent en aucun cas constituer une vérité révélée qui les empêcherait de prendre du recul par rapport à leurs choix. Dans un nombre trop important de dossiers, des éléments théoriques sont récités sans permettre au candidat de présenter la mise en œuvre d'objectifs par le biais d'activités adaptées. Plus généralement, il ne faut pas faire de la deuxième partie un réquisitoire pour ou contre un point théorique de la didactique (par exemple la pédagogie différenciée).

Quelques exemples de dossiers

Si les dossiers de RAEP ayant obtenu des notes acceptables ou élevées ont été particulièrement variés quant à leur approche ou leur contenu, le jury a souhaité évoquer à titre d'exemple deux dossiers qui ont répondu aux exigences du jury.

Un excellent dossier a présenté une séquence de cours pour une classe de 5^e et s'appuie sur un poème de Russell Hoban sur les devoirs (*homework*), qui constitue un document proche des préoccupations des collégiens. L'analyse très précise des potentialités du document (notamment par rapport aux pré-requis et au travail interdisciplinaire), la présentation claire des objectifs et des compétences visées permettent au / à la candidat(e) de proposer une tâche finale en adéquation avec les activités proposées en amont (réactivation, remédiation et variété des approches). Chaque activité donne lieu à un court bilan qui explique la pertinence de celle-ci dans la démarche adoptée. Le travail à la maison est bien intégré dans le déroulé de la séquence, l'utilisation des TICE se fait à bon escient (notamment pour un travail d'écoute) et la phonologie est abordée de manière très pertinente. Les stratégies mises en œuvre par l'enseignant(e) lui permettent de repérer les difficultés des élèves et ainsi, de réajuster sa démarche. L'ensemble du dossier témoigne d'un souci de faire progresser les élèves, de leur faire acquérir ou développer de nouvelles compétences et de favoriser leur autonomie.

Un autre travail, qui a répondu aux attentes du jury, est remarquable par sa clarté : le CV est très lisible, les séances sont clairement balisées, l'expression concise et le recours à des titres hiérarchisés rend la structure d'ensemble très facile à suivre. Le thème retenu (« *South Asian Immigration in the United Kingdom* ») est porteur et enrichissant, et les enjeux culturels de la question (connus des élèves, au moins partiellement) autorisent une prise de parole informée et motivée pour des élèves de seconde. La séquence est pertinente et cohérente et présente un scénario pédagogique (rencontre d'une famille d'origine indienne dans le nord de l'Angleterre) et une tâche finale simple, mais appropriée (rédaction d'une lettre exprimant la surprise). La pratique pédagogique de l'enseignant(e) se caractérise par une grande richesse linguistique (plusieurs exemples de qualité viennent illustrer son propos). On remarque néanmoins une légère faiblesse quant à la distribution de la séquence, dont les séances sont légèrement trop nombreuses par rapport à la densité des supports envisagés.

Maladresses à éviter

Sans pour autant céder à la tentation du bêtisier, le jury s'interroge sur la pertinence d'énoncés tels que « je demande à mes élèves d'exercer leur instrument corporel pour produire des sons » ou « la priorité est donnée à des tâches simples en reproduction ». Cette épreuve de dossier n'étant pas préparée en temps limité, le jury attend (tout comme pour la qualité de la langue) que de telles maladresses soient évitées grâce à une relecture attentive.

Il est également nécessaire que les candidats fassent preuve d'une certaine forme de déontologie. Il n'est ainsi pas acceptable qu'un enseignant exige que tous ses élèves ouvrent un compte Facebook. En outre, les candidats doivent se garder de critiquer les collègues qu'ils remplacent ou de porter des jugements hâtifs, voire méprisants sur le fonctionnement de l'Éducation Nationale et l'enseignement des langues en France. En effet, de telles prises de position n'apportent rien à la pertinence du dossier et révèlent plus de la présomption que de l'expertise.

En conclusion, si un nombre important de dossiers peine à proposer une démarche pertinente et nourrie d'une réflexion à la fois pédagogique et didactique, le jury a lu avec grand plaisir les candidats qui ont su présenter avec clarté une situation d'apprentissage, en dégager les enjeux et prendre un certain recul critique par rapport à leurs choix pédagogiques.

Ronan LUDOT-VLASAK, avec la contribution de l'ensemble du jury

Bilan de l'admissibilité

Concours EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0422E ANGLAIS

Nombre de candidats inscrits : 1368
Nombre de candidats non éliminés : 722 Soit : 52.78 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 292 Soit : 40.44 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés 0006.78 (soit une moyenne de : 06.78 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 0010.47 (soit une moyenne de : 10.47 / 20)

Rappel

Nombre de postes : 118

Barre d'admissibilité : 0007.50 (soit un total de : 07.50 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

Bilan de l'admissibilité

Concours EBH ACCES ECHELLE REMUNERATION CAPES-PRIVE

Section / option : 0422E ANGLAIS

Nombre de candidats inscrits : 727
Nombre de candidats non éliminés : 448 Soit : 61.62 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 153 Soit : 34.15 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés 0007.80 (soit une moyenne de : 07.80 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 0011.95 (soit une moyenne de : 11.95 / 20)

Rappel

Nombre de postes : 60

Barre d'admissibilité : 0009.50 (soit un total de : 09.50 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

Déroulement de l'épreuve

Temps de préparation : 2 heures
Présentation du projet : maximum 30 minutes
Entretien avec le jury : maximum 25 minutes

Le présent rapport a été établi à partir des épreuves de la session 2012, mais il reprend plusieurs remarques et recommandations déjà formulées dans le rapport précédent. En effet, si on note certains progrès dans l'analyse des supports, les mêmes travers que l'an passé ont souvent été constatés. Ces rappels sont accompagnés de certaines précisions relatives à la session 2012.

Remarques d'ordre général

Le jury souhaite rappeler aux futurs candidats qu'ils doivent savoir se positionner en tant qu'enseignants (maîtriser la langue française et éviter toute vulgarité, porter une tenue vestimentaire correcte, faire preuve d'une réelle aptitude à communiquer et utiliser un registre de langue adapté au caractère formel d'une épreuve de concours de recrutement), mais également en tant qu'enseignants de la langue anglaise (montrer une connaissance solide de la langue et de la culture, de l'histoire et de la civilisation du monde anglophone). Il est essentiel pour tout professeur d'anglais d'avoir un souci constant de développer sa culture générale et sa connaissance du monde anglophone.

Il est indispensable de s'entraîner à l'épreuve. Un candidat sans préparation a peu de chances de répondre aux attentes du jury. Quelques candidats n'ont d'ailleurs pas su utiliser le temps imparti parce qu'ils ne connaissaient pas les modalités de l'épreuve. Pour le collège, comme pour le lycée, les documents sur lesquels il est demandé aux candidats de travailler sont choisis en fonction des connaissances et des compétences qu'ils permettent aux élèves d'acquérir et de développer. C'est la raison pour laquelle le niveau d'exigence n'est pas plus bas pour l'option collège que pour l'option lycée. Les mêmes travers s'observent quelle que soit l'option choisie par le candidat.

Même si l'interrogation orale n'est pas principalement une épreuve d'analyse de document, il est indispensable que le candidat fasse une lecture aussi précise et fine que possible des supports pédagogiques qui lui sont soumis pour en comprendre le contenu, en cerner l'intérêt et proposer au jury une analyse synthétique (plutôt que linéaire) mais précise, qui présente clairement les enjeux et le potentiel didactique du document (que souhaite-t-on que les élèves comprennent ? comment les aider à parvenir au sens ? de quoi aura-t-on besoin pour exploiter le document ?). Dans l'analyse, il faut se poser la traditionnelle question « qui parle à qui, de quoi, comment et pourquoi faire? », ce qui amènera inévitablement à remarquer une logique du document qu'il faudra faire découvrir aux élèves pour les amener à aller plus loin en réutilisant les stratégies et les connaissances mises en œuvre. Pour ce faire, il vaut mieux donner la priorité à l'efficacité plutôt qu'à l'exhaustivité, surtout dans le temps de préparation laissé aux candidats. Cette analyse permettra de déterminer la tâche finale et de définir les objectifs (linguistiques, culturels, méthodologiques, communicationnels). Le travail proposé doit aussi donner au maximum d'élèves l'occasion de travailler le lexique ou les structures dans des situations convenablement contextualisées ; il doit leur permettre d'acquérir des savoir-faire et des compétences opérationnelles. Il faut donc réfléchir aux stratégies pédagogiques les mieux adaptées pour rendre possibles ces acquisitions.

Bien des mises en œuvre suggérées par les candidats sont encore trop tributaires d'une approche frontale, directive et assez mécanique de l'enseignement. Les candidats ont dans l'ensemble compris la nécessité que les élèves concrétisent ce qu'ils apprennent dans l'accomplissement des diverses tâches, mais la tâche finale prévue reste trop souvent très éloignée des savoirs et des savoir-faire effectivement développés. On prendra soin d'**entraîner** les élèves avant de les évaluer, de leur proposer des **activités qui développent des compétences transférables** et rendent les élèves plus autonomes. Il faut penser à mettre en place des **activités de réflexion**, qui activent des processus mentaux, amenant les élèves non seulement à comprendre les textes, c'est-à-dire à construire le sens tout en les rendant critiques les rendre critiques et capables de saisir l'implicite et le non-dit. Les candidats invitent trop rarement leurs élèves à **réfléchir** sur le message ou la portée des documents. Ceci étant dit, des phases « magistrales » peuvent avoir une grande pertinence, apporter beaucoup aux élèves et permettre de les rendre ultérieurement très actifs et autonomes. En ce domaine comme dans les autres le jury se garde de tout dogmatisme et considère que le bon sens et l'éclectisme valent mieux qu'une application servile de principes partiellement, voire mal compris. Un cours en partie « magistral » sera plus efficient qu'une démarche « interactive » au cours de laquelle seuls quelques élèves seront réellement « actifs » et la prise de parole ne sera que psittacisme.

Le jury rappelle également que les programmes en vigueur pour le collège et le lycée contiennent une entrée culturelle qui n'est pas qu'un simple prétexte à un travail uniquement tourné vers l'acquisition d'un code ou d'outils linguistiques ou la manipulation de formes. Le but de l'enseignement des langues vivantes est que les élèves développent non seulement une attitude d'ouverture à la culture de l'autre mais aussi une compréhension de plus en plus fine et complexe du fait culturel étranger, aussi bien au collège qu'au lycée. Une approche de l'enseignement des langues qui ne repose pas suffisamment sur une découverte intellectuelle au sens large ne peut pas être motivante. Le jury apprécie donc que les candidats fassent la preuve de leurs connaissances et qu'ils les mettent au service de leur travail pédagogique. Il est en effet indispensable dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs d'anglais, de montrer que l'on a acquis les savoirs et les savoir-faire spécifiques à la discipline.

Attentes du jury

La préparation

Les documents retenus pour un travail pédagogique en collège comme au lycée peuvent poser des problèmes divers: la charge lexicale est-elle importante ? A quel travail grammatical ou phonologique peuvent-ils se prêter ? Contiennent-ils des références culturelles complexes qu'il sera trop difficile voire impossible à l'élève de deviner ou d'inférer ? Le vocabulaire qu'on a tôt fait de qualifier de transparent est-il immédiatement utilisable ? On attend des candidats qu'ils perçoivent ces obstacles et qu'ils proposent des réponses pédagogiques qui permettent de les lever.

Les points suivants doivent être pris en considération :

- l'analyse du support
- le repérage des obstacles et des éléments facilitateurs
- le choix des activités langagières
- le choix d'un niveau ou d'une classe
- le choix d'une tâche finale
- la définition d'objectifs qui y mènent (culturels, linguistiques, méthodologiques)
- les prérequis et les besoins des élèves
- le nombre de séances
- la mise en œuvre : que font les élèves ? Comment le font-ils (individuellement, par deux, en îlots)? Pendant combien de temps ? Pourquoi ? Que fait le professeur lorsque les élèves travaillent en autonomie ou en groupes ?

- l'évaluation : selon les situations d'enseignement, on envisagera une évaluation diagnostique (en début d'année, pour élaborer une progression, créer des groupes de compétence..); des évaluations formatives jalonnent le parcours d'apprentissage : elles renseignent professeur et élève sur le degré d'acquisition des savoirs ou savoir-faire et permet d'envisager des stratégies de remédiation. En fin de séquence, l'évaluation de la tâche finale qui nécessite la mobilisation de tout ou partie des acquis, est sommative parce qu'elle se déroule au terme d'une séquence d'apprentissage, mais a aussi une valeur formative parce qu'elle fait partie d'un continuum évaluatif. On notera que le terme « sommatif » s'applique surtout à une épreuve d'examen terminal tel que le baccalauréat.

Un sujet sur deux est un document vidéo dont le script n'est pas fourni. La spécificité de ce support doit être prise en compte : il s'agit d'un enchaînement d'images filmées en utilisant des plans différents et associées à une bande son (voix-off, musique, bruitages, chanson, dialogues...). Il conviendra de s'interroger sur le lien entre le son et l'image (décalage, redondance, explicitation, etc.). Dans le cadre du travail mené en classe, la dissociation du son et de l'image peut s'avérer pertinente pour certains documents mais pas pour d'autres. De même, les arrêts sur images peuvent être intéressants pour certains extraits vidéo, mais ce n'est pas toujours le cas. Un visionnage du support dans son intégralité ne doit pas être systématiquement écarté, dans la mesure où il s'agit de la façon naturelle et authentique de regarder une vidéo. Encore une fois, ce sont la prise en compte de la spécificité du support vidéo, le bon sens et la réflexion qui doivent prévaloir. Les candidats devront aussi s'assurer qu'ils proposent des activités qui visent à rendre les élèves plus autonomes dans la compréhension d'un extrait vidéo. Les élèves devront être amenés à réfléchir aux effets recherchés et aux moyens utilisés, de même qu'ils devront être aidés à percevoir l'humour ou le recours au pathos, selon les documents.

L'exposé

Pendant l'épreuve, le candidat est libre d'utiliser le tableau. S'il le souhaite vraiment, il peut rester debout, mais il doit savoir qu'il ne fait pas cours au jury : il lui présente un projet qui lui semble efficace. Il peut donc s'asseoir pour le présenter et le défendre.

Il faut :

- positionner la voix, contrôler le débit, regarder les membres du jury (même si ceux-ci n'ont pas forcément le temps de lever les yeux car ils prennent des notes) ;
- éviter la surabondance de jargon qui rend le propos abscons, surtout quand ce dernier n'est pas bien maîtrisé ;
- proposer un exposé clair et structuré, en prenant en compte la spécificité du support ;
- avoir à sa disposition quelques techniques simples : comment amener l'élève vers une plus grande autonomie d'écoute (repérer des mots-clés, les mettre en réseau...), de parole, d'écriture, de compréhension écrite (du lexique, des faits et de l'implicite) ? ;
- proposer une démarche **progressive** ;
- réfléchir à des exemples de production que les élèves pourraient **réellement** proposer ;
- s'assurer de la **cohérence** entre les objectifs et la production possible des élèves (il s'agit de soumettre les activités proposées à un « test de faisabilité » et de s'assurer que ce qui est demandé est effectivement réalisable).

Rien n'empêche le candidat d'aller brièvement au-delà du document en montrant comment il pourrait s'intégrer dans une séquence plus longue ou de proposer **rapidement** quelques pistes à propos d'autres documents qu'il connaît qui pourraient soutenir le travail prévu dans la séquence. Attention cependant aux effets d'annonces irréalistes, hors sujet ou vains. Dans tous les cas, le document soumis à l'étude doit rester le cœur du projet et les candidats devront éviter de centrer leur démarche sur des documents additionnels, dont le jury ne dispose pas pendant l'épreuve.

Les candidats ne disposant que de deux heures pour découvrir un document et en préparer une

exploitation, ils ne devraient donc pas hésiter à reconnaître les faiblesses et manques de la mise en œuvre qu'ils proposent en justifiant la nature de ces faiblesses et de ses manques. Savoir expliquer pourquoi on n'est pas totalement satisfait de certaines des activités que l'on propose révèle une certaine capacité à prendre de la distance par rapport aux choix que l'on a opérés.

Le jury rappelle aussi que le CECRL ne justifie pas une démarche. C'est un outil au service du professeur. Seule la réflexion doit prévaloir.

L'entretien

L'entretien est mené par les trois membres de la commission. Il n'est en aucun cas fait pour déstabiliser le candidat. Le but de l'entretien est, au contraire, de permettre au candidat de préciser ou de rectifier une maladresse, d'approfondir un aspect de son projet, ou d'aborder un point qu'il n'aurait pas eu le temps de développer.

Le jury attend que le candidat réagisse positivement, argumente et défende ses choix ou qu'il fasse preuve de réactivité quand le jury l'amène à envisager d'autres pistes. Le candidat ne confondra pas l'épreuve du concours avec un moment de formation, il ne demandera pas au jury d'expliquer tel ou tel élément. Il ne fera pas d'hypothèse sur la manière dont il réussit l'épreuve en fonction des questions posées par le jury. Celui-ci demandera souvent au candidat de justifier la pertinence d'une activité et d'expliquer en quoi elle va aider l'élève. Il s'agit de réagir avec bon sens, quitte à revenir sur une proposition de mise en œuvre et proposer une alternative plus judicieuse. Le jury attend souvent davantage un cheminement, une réflexion qu'une réponse. Il faut éviter de dire « je ne sais pas, je n'y ai pas réfléchi » alors qu'on en donne l'occasion au candidat. C'est lors de l'épreuve de didactique que la qualité du français sera prise en compte : il faut adopter un niveau de langue correct, compréhensible et surtout adapté à la profession.

Ecueils à éviter

A) dans l'exposé

- Faire une utilisation abusive du tableau : plusieurs candidats ont souhaité écrire tout ce qu'ils disaient – ou presque – au tableau.
- Se perdre dans ses feuilles de brouillon parce qu'on ne les a pas numérotées.
- Faire un contre-sens sur le document ou passer à côté d'un élément essentiel (par exemple l'humour ou l'ironie).
- Surestimer les acquis des élèves (trop de candidats partent du principe que « les élèves savent déjà faire » tout – ou presque – tout seuls), ou bien, à l'inverse, manquer d'ambition dans les projets pédagogiques, tant sur le plan des acquisitions que des productions.
- Proposer des analyses trop développées qui ne laissent pas de temps pour la mise en œuvre.
- Dresser une liste d'obstacles sans réfléchir à la façon de les lever, ne pas « se battre » avec le support proposé et en faire un prétexte pour proposer une démarche toute faite.
- Oublier la spécificité du document (ne pas voir que le pseudo blog d'un personnage historique éclaire l'utilisation des temps, partir d'un texte littéraire comme prétexte à un débat sociologique sur un thème éculé)
- « Plaquer » la même démarche que celle proposée dans le dossier RAEP, ce qui revient à négliger la spécificité du support proposé.
- Dresser une très longue liste d'objectifs qui sont oubliés lors de l'exposé de la mise en œuvre.
- Confondre interaction et questionnement du professeur vers l'élève.
- Prévoir des activités répétitives qui ne concernent pas une grande partie de la classe (retour de *homework*: écoute de plusieurs productions identiques qui ne motivent pas l'écoute).
- Oublier d'envisager les réponses ou les productions attendues des élèves : ne pas envisager la faisabilité (ex

: tâche finale pour laquelle les outils n'ont pas été donnés)

- Énoncer des techniques ou des concepts didactiques sans savoir vraiment ce qu'ils recouvrent. Exemples d'expressions et de termes fréquemment mal utilisés lors de la session 2012: lecture cursive, situation d'énonciation, mettre l'élève en activité, écoute sélective, compétence ortho-épique, compétence pragmatique, sommatif, ironie...
- Oublier la pertinence du travail à la maison.
- Donner des évaluations peu ou pas préparées, manquant de cohérence.
- Négliger l'introduction de connaissances nouvelles ou négliger les activités qui permettent un enrichissement linguistique (notamment lexicale et structures).
- Ne pas percevoir la complexité des consignes proposées aux élèves et plus généralement ajouter des difficultés et des obstacles en obstruant l'accès au sens.

B) au cours de l'entretien

- Faire preuve de familiarité : on évitera les « paf », « machin », « truc », « voilà, voilà, voilà » tout autant que les « Yep ! » ou « Whatever ! », « je leur fais une petite PRL », etc.
- Écouter superficiellement les questions.
- Penser qu'une question du jury signifie automatiquement que ce qui a été proposé n'est pas recevable.
- Se contenter de répéter ce qui a déjà été dit dans l'exposé.
- Camper sur des positions tranchées.
- Affirmer que l'on a évoqué lors de l'exposé ce qui n'a pas été dit : chaque commission se compose de plusieurs personnes qui prennent des notes sur ce qui est effectivement dit.
- Trop se demander ce que le jury a envie d'entendre. Les membres du jury ont avant tout envie de voir les candidats réfléchir à partir des questions qu'ils ont formulées.
- Raconter sa vie ou évoquer systématiquement son expérience pour justifier sa démarche. Il faut se montrer capable de conceptualiser.

Exemple de sujet « vidéo »

Le document qui sert de support est une vidéo intitulée **Look At Me**. Le candidat devra percevoir l'ambiguïté du message, éloge de la télévision ou dénonciation de son pouvoir tyrannique, la tension de l'expression de la liberté offerte par le petit écran (« *You can do what you want* ») et la perception de l'aliénation: matraquage des images, rythme effréné, couleurs vives font immédiatement penser à une célèbre scène de « *brainwashing* » du film *A Clockwork Orange* de Stanley Kubrick. Qui est ce *I* ? A qui le message s'adresse-t-il ?

Le candidat devra appréhender ce document vidéo dans sa globalité et sa complexité. Il pourra cependant avoir recours à un visionnage sans le son ou à une écoute sans image si cela est cohérent avec la mise en œuvre de son projet pédagogique. Il s'agira d'analyser la spécificité du support ainsi que son potentiel didactique afin de pouvoir anticiper les besoins des élèves en termes de stratégies. Le candidat devra effectuer un décodage du document en s'appuyant sur les images (identification de publicités, de séries télévision, de films, de biens de consommation...) mais également sur le supra-linguistique, la tonalité, le rythme, les répétitions de phrases exclamatives et interrogatives à la première personne du singulier « *I* ».

L'objectif phonologique sera prioritaire. Le support vidéo implique nécessairement la construction d'une compétence d'écoute et les activités de mémorisation d'un modèle de production type *Slam* (forme de rap parlé) paraissent incontournables.

Proposition d'une assez bonne exploitation pédagogique présentée par une candidate

Le document est interprété par la candidate comme une vidéo qui souligne et dénonce l'impact de la télévision. La candidate fait remarquer que cette vidéo lui fait penser à des messages subliminaux. Elle

présente son projet de séquence qui sera composé de 3 séances en classe de langue et de deux séances en collaboration avec le professeur d'Arts Plastiques (utilisation des T.I.C.E) afin de réaliser en tâche finale un clip « à la manière » du document support.

La candidate propose son projet pédagogique à une classe de 1ère LV1 en raison de la spécificité du document, de l'ambiguïté du message et de son inscription dans la thématique « idée de progrès » (niveau B1 vers B2).

Séance 1

La séance proposée en détail est la première séance. La candidate propose d'utiliser uniquement le son de la vidéo (du début à « *I am not trying to take over your life* » environ les 30 premières secondes).

Le mot TELEVISION est repéré par les élèves et noté au tableau, une activité de *brainstorming* est alors mise en place afin de réactiver du vocabulaire autour de cette thématique.

La candidate envisage par la suite de faire émettre des hypothèses quant au contenu de la vidéo, les productions d'élèves attendues sont : « *Maybe it's about a new TV show* ». / « *Maybe it's about TV* ».

La vidéo est alors visionnée dans son intégralité et la classe est divisée en deux groupes, le premier groupe doit se concentrer sur les images et noter des mots clés tandis que le second doit repérer les mots clés du texte défilant sur l'écran. Lors de la mise en commun les mots sont notés au tableau et la candidate demande aux élèves de les classer. Trois catégories sont proposées par les élèves *TV series and films/ food / products (consumer goods)*.

<i>TV series and films</i>	<i>Food</i>	<i>Products (Consumer goods)</i>
Friends Dawson James Bond	<i>A hamburger</i> <i>A pizza</i>	<i>Nike sport shoes</i> <i>A sports car</i>

Une phase de récapitulation est alors envisagée par la candidate qui souhaite mettre en réseau toutes les informations repérées afin d'élaborer une trace écrite qui sera prise en note dans le cahier des élèves.

In this document we can see a lot of images from TV series and films such as Friends and James Bond. We can also discover a lot of products ...

Travail à la maison: les élèves devront apprendre cette trace écrite pour la séance suivante afin de mémoriser le vocabulaire.

Séance 2

Cette séance n'est pas décrite dans le détail par la candidate mais son objectif est de faire repérer aux élèves les techniques propres à la publicité afin qu'ils puissent les utiliser lors de la réalisation de la tâche finale : utilisation du pronom sujet *I*, les phrases impératives, les questions, la rapidité du débit, les répétitions, l'importance du choix des images, le stéréotype de la société de consommation, les couleurs vives...

La candidate envisage également de faire percevoir aux élèves l'ambiguïté du message, elle propose une série de questions afin de guider les élèves vers l'implicite : *Do you think this document is for or against TV? What's the implicit message of this document?*

Les membres du jury lui demandent à l'entretien de réfléchir à d'autres types d'activités qui pourraient aider des élèves qui auraient des difficultés. Elle pense alors qu'un travail sur les mots clés, la tonalité (agressivité), le rythme, permettraient aux élèves d'accéder plus facilement au sens.

Séance 3

Cette séance aura lieu suite à l'élaboration du clip vidéo en collaboration avec le professeur d'Arts Plastiques. Les élèves devront présenter leur production devant le reste de la classe.

La candidate propose une grille d'évaluation que les élèves devront compléter lors du visionnement des clips réalisés par leurs camarades. Parmi les critères d'évaluation sont pris en compte le respect des codes spécifiques à la publicité, le pouvoir de conviction de la vidéo et la maîtrise des T.I.C.E.

Lors de l'entretien les membres du jury ont demandé à la candidate d'envisager d'autres propositions

de tâche finale, le matériel T.I.C.E. variant d'un établissement à l'autre. Elle envisage de faire écrire un dialogue aux élèves dont la consigne serait la suivante: *Try to convince your neighbour to watch a TV programme that you really like.*

Les membres du jury font remarquer à la candidate qu'il manque à cette dernière activité la contextualisation qui en ferait véritablement une tâche langagière ; ils lui font également remarquer qu'il était regrettable de ne pas avoir envisagé d'activités phonologiques, compte tenu de la spécificité du document. Une réflexion est alors menée.

Une autre première approche du document suggérée par une autre candidate a été appréciée tant par son originalité que pour sa pertinence. Il était en effet proposé de mettre en route la vidéo avant même que les élèves entrent en classe afin que ces derniers soient réellement « interpellés », ce qui était parfaitement en accord avec la spécificité du support.

Exemple d'un sujet vidéo option « collègue » : exploitation pédagogique proposée par une candidate et reçue très favorablement par le jury

Support : Vidéo BBC sur les tremblements de terre en Californie

- Analyse du document :

La candidate a donné la nature et la source du document. Il s'agit d'une vidéo de la BBC, sur les tremblements de terre en Californie, contenant des images d'archive en noir et blanc, puis en couleur lorsque le reportage porte sur le tremblement de terre ayant eu lieu en 2004 dans une banlieue de Los Angeles. La candidate a noté le caractère informatif du document vidéo, le ton sérieux, formel et la présence de témoignages d'habitants rescapés du tremblement de terre.

- Éléments facilitateurs :

La candidate a su repérer que les images sont au service du sens, que la thématique du tremblement de terre (et plus largement des catastrophes naturelles) doit être connue des élèves (cours de SVT, actualité au Japon), que les noms des villes sont facilement repérables car connus des élèves (Los Angeles, San Francisco), et que quelques sous-titres peuvent aider les élèves à accéder au sens.

- Obstacles prévisibles :

La candidate a souligné que le visionnage des images en noir et blanc ne permettaient pas une compréhension évidente de la thématique du document. Par ailleurs, les chiffres apparaissant dans le reportage, ainsi que le lexique anglais américain (ou la prononciation, « *gonna* » par exemple) pouvaient constituer des freins à la compréhension.

- Pré-acquis :

Au niveau méthodologique : décrypter une vidéo, repérer les éléments extra-linguistiques, repérer les émotions des personnes.

Au niveau linguistique : accent américain déjà un peu travaillé en amont.

- Choix de classe :

La candidate a situé son exploitation en quatrième, en fin d'année. Elle a justifié son choix en faisant le lien avec le palier 2 (l'ici et l'ailleurs) et la notion de science (catastrophes naturelles). Elle a donc choisi de travailler en visant le niveau B1 du CECRL.

- Tâche finale :

La candidate a opté pour un travail d'expression écrite : il s'agira pour les élèves d'écrire un guide de survie sous forme de brochure : « *Experts expect a terrible disaster soon. Create a survival kit (leaflet) to explain what an earthquake / a tsunami / hurricane / flood is and give five main recommendations. You will work in*

pairs. La tâche finale sera réalisée en salle informatique.

- Critères d'évaluation :

La candidate a proposé la grille d'évaluation suivante :

Réalisation sur 8 points :

Clarté, cohérence /3

Originalité : /3

Respect des consignes : /2

Recevabilité linguistique sur 12 points :

Structures et syntaxe : /4

Lexique : /4

Utilisation de *SHOULD* et *HAD BETTER* /4

- Objectifs pour la séquence:

Objectifs culturels: tremblements de terre, faille de San Andreas

Objectif lexical : *natural disasters, earthquakes*, expressions américaines (*wanna, gonna*).

Objectif grammatical : prétérit (en rebrassage), *MUST + HAVE + participe passé, SHOULD + BV, HAD BETTER + BV*.

Objectif phonologique : la prononciation de *SHOULD*, la contraction de *HAD BETTER*.

Objectif pragmatique : être capable de relater un événement, ses causes, dangers, conséquences et établir des recommandations.

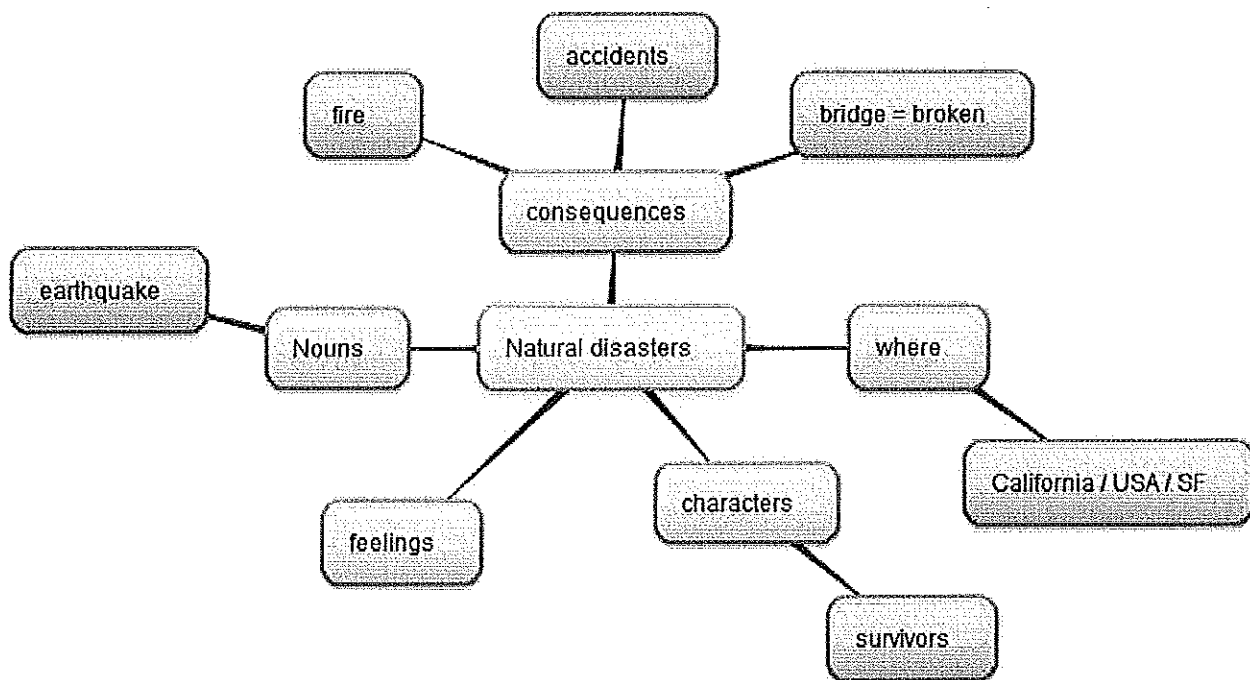
- Activités langagières travaillées lors de la séquence : expression orale en continu, compréhension orale, expression écrite (pour la tâche finale).

- Nombre de séances : un travail sur 3 séances est proposé. La séance 1 sera développée.

Séance 1

La candidate propose une phase d'anticipation : elle décide de montrer une photo ou une image représentant un tsunami : une grande vague arrive sur des gens. Elle justifie ce choix en signalant qu'elle va ainsi pouvoir introduire la thématique des catastrophes naturelles et du tremblement de terre. Elle attend des réactions du type : « *We can see a big wave. It's a tsunami. People must run. It's a catastrophe / disaster* ». Les mots sont notés au tableau. Puis la candidate propose de poser la question suivante : « *Why do you think there's a tsunami ?* » et espère des réponses telles que « *It's when the earth is moving* ». Si les élèves ne connaissent pas le mot « *earthquake* », la candidate propose de noter au tableau la question suivante : « *Is it a storm ? Is it an earthquake ?* » afin que les élèves puissent le retrouver par élimination. Puis la candidate imagine demander à ses élèves : « *How do they look ?* », et espère des réponses telles que « *They look terrified / afraid* ». Cela lui permettra de reformuler les énoncés des élèves pour introduire un de ses objectifs grammaticaux : « *Oh, they must have been terrified* ». Les élèves doivent ensuite reprendre la structure, en variant les adjectifs.

La candidate propose ensuite de distribuer une carte heuristique, qui sera complétée par les élèves au fur et à mesure (la candidate n'a, bien entendu, pas le temps de tout détailler). Le début de la vidéo (il s'agit des images en noir et blanc) est ensuite montré aux élèves, qui pourraient produire des énoncés tels que : « *It's a fire. It's in San Francisco. Many people died. Maybe it was an earthquake* ». Il convient de signaler que la candidate a fait le choix de reproduire la carte heuristique au tableau lors de l'épreuve afin de permettre au jury de lever toute ambiguïté possible quant à la forme donnée et au résultat possible obtenu. Si ce recours au tableau n'était pas en soi indispensable (il ne s'agit en aucun d'une "figure imposée" attendue par le jury), il a cependant permis de constater la grande clarté dont a su faire preuve la candidate :



La candidate envisage de faire à nouveau visionner la vidéo, en posant la question: *How do you think people reacted?* et espère des productions du type MAY/MUST + HAVE + p. passé. À des élèves qui proposeraient: *They felt worried / frightened*, un guidage vers la structure permettra: *They may have been worried / frightened*. Un bilan pourra alors être mené, sous la forme d'une phase de récapitulation: *What is the first part of the document about?* qui aboutira à une trace écrite: *This video is a document from the BBC. It is about an earthquake (...) It destroyed the city, then there was a fire. The inhabitants must have been terrified.*

La candidate propose alors de mener un travail de réflexion sur le fait de langue travaillé, à savoir la valeur de l'auxiliaire modal MUST qui n'a pas valeur ici d'obligation mais de probabilité, mais n'indique pas les activités qu'elle souhaite mettre en place pour permettre aux élèves de faire ce travail. Cette séance se termine par le travail à faire à la maison: il s'agit d'apprendre la trace écrite par coeur, et de compléter 5 phrases contenant MAY/MUST HAVE p. passé en lien avec la photo (Tsunami) vidéo-projetée en début de séance.

Séance 2

Après la récitation de la trace écrite par un élève, on passe à la correction des phrases contenant MAY/MUST + HAVE + participe passé.

La candidate propose alors un retour sur la vidéo, en signalant que les images sont au service du mot *survivors* qui apparaît dans la vidéo. Le but de cette séance est d'amener les élèves à travailler sur les comportements à adopter lors d'une catastrophe naturelle, en commençant par la description de ce qu'ils voient sur la vidéo (lorsque les rescapés racontent). Productions attendues :

They are survivors of an earthquake. They are here to explain what happened.

The house is messy.

The earthquake broke everything in the house.

La candidate dirige ensuite la discussion sur ce qu'il faudrait faire lors d'un tremblement de terre :

In case of an earthquake, what should you do? En imaginant que les élèves vont alors proposer des énoncés tels que : *We/You should stay at home / hide under a table...*

La candidate propose alors de reformuler : *Oh yes ! You'd better hide under a table* et envisage un travail oral durant lequel les élèves vont pouvoir utiliser la nouvelle structure HAD BETTER + BV.

A l'issue de ce travail oral, la candidate propose un exercice, sous la forme d'un quiz, afin d'injecter davantage de lexique, tout en continuant à faire travailler SHOULD et HAD BETTER. La séance s'achève par une mise en commun et une trace écrite. Comme travail à la maison, il est demandé aux élèves d'apprendre la trace

écrite, et de proposer cinq conseils ou recommandations.

Séance 3

Cette séance est entièrement consacrée à la réalisation par les élèves de la tâche finale (guide de survie sous forme de brochure).

Le jury a particulièrement apprécié cette proposition d'exploitation pédagogique pour plusieurs raisons :

- la candidate fait preuve de réalisme, dans le sens où les étapes proposées ont été presque tout le temps traduites en termes de consigne donnée ou de productions envisagées, ce qui a permis la vérification par ce que l'on pourrait appeler un "test de faisabilité".
- la séquence, tout en s'appuyant sur des pré-requis (les élèves n'arrivent pas vierges de toute connaissance ou savoir-faire), s'appuie sur des apports nouveaux (les élèves ont donc appris, ce qui reste tout de même la priorité), qui restent là encore du domaine du faisable (adéquation entre le niveau de classe, les objectifs dégagés, la difficulté du travail demandé...)
- les activités proposées ont du sens, en ce qu'elles concourent toutes à mettre au final l'élève en capacité de réussir la tâche finale qui lui est demandée.
- à chaque étape, des activités concrètes et variées sont proposées aux élèves, qui sont donc actifs durant la séquence. La candidate a ainsi évité le recours systématique au questionnement professeur-élève.

Les questions du jury ont permis à la candidate de revenir sur plusieurs points pour les expliciter, ce qui l'a amenée à préciser ses choix, modifier, défendre certains choix et revenir sur d'autres, et imaginer des activités pour pallier les manques d'un déroulé pédagogique qui ne peut bien entendu pas être exhaustif compte tenu du temps limité de préparation. C'est bien là tout l'intérêt de l'entretien que de permettre aux candidats d'affiner leur réflexion grâce au guidage que représentent les questions du jury.

Les questions ont porté sur l'apprentissage par cœur, la réalisation de la tâche finale, sur le travail d'émission et de vérification d'hypothèses, sur l'utilisation de la carte heuristique, sur la part de l'interaction orale, sur les objectifs phonologiques de la séquence, et sur l'utilisation de la modalité au passé travaillée avec les élèves dans le cadre de la tâche finale.

Le jury tient à signaler encore une fois qu'un document proposé à l'étude n'induit pas une seule démarche envisageable, et que le choix de la candidate d'opter pour un travail d'expression écrite n'était bien entendu pas la seule possibilité qui s'offrait à elle. Ainsi, il aurait été tout aussi pertinent de penser à des tâches d'expression orale en interaction (par exemple : entretien entre un journaliste et un habitant de San Francisco sur les raisons qui amènent ce dernier à rester en Californie malgré les risques encourus, ou entretien entre un journaliste et un rescapé d'une autre catastrophe naturelle, ces entretiens pouvant également être proposés en production écrite), ou d'expression orale en continu (faire la voix off d'un document du même type).

Exemple d'un sujet « papier » option lycée : exploitation proposée par une candidate et accueillie très favorablement par le jury:

- Analyse du document :

La candidate a donné la nature et la source des documents : il s'agit d'un texte (*The Voice of a Young James Brown ?*) extrait du livre *Chart Throb* de Ben Elton, pour lequel quelques éléments biographiques étaient proposés en note de bas de page sur le document distribué aux candidats) et de trois documents iconographiques, représentant le chanteur James Brown, les membres du jury de l'émission *American Idol* (il n'était bien sûr pas attendu des candidats qu'ils reconnaissent Randy Jackson, Paula Abdul et Simon Cowell) et une image fixe extraite du générique de cette même émission.

La candidate a signalé que l'idée centrale qui apparaît dans ce texte est celle de la manipulation par les juges, et insisté sur le fait que la réalité peut être changée pour en faire ce que l'on veut, jusqu'à changer le destin de quelqu'un. Elle a par ailleurs noté que le texte est dense et que par conséquent on ne sera pas obligé de tout traiter. Enfin, elle a également remarqué que les images peuvent être très utiles dans le cas d'un travail d'anticipation.

- Éléments facilitateurs :

La candidate a estimé que le thème est un élément facilitateur, car les élèves connaissent pour la plupart le format de ce type d'émission, et relevé que grammaire et vocabulaire sont relativement accessibles, tandis que les illustrations étant tout à fait univoques, ne poseront aucun problème.

- Obstacles prévisibles :

La candidate a pensé que le thème pouvait être méconnu de certains élèves. Elle a également répété que le texte est long et dense, et qu'il n'est pas forcément évident de repérer que l'émission *Chart Throb* est une pure fiction.

- Choix de classe :

La candidate a situé son exploitation en cycle terminal, série L, en justifiant son choix : l'implicite présent dans le texte nécessite une certaine maturité, par ailleurs la thématique abordée dans les documents est en adéquation avec le programme culturel (lieux et formes du pouvoir : le pouvoir des médias, par exemple), mais aussi avec le programme de littérature en langue étrangère (l'écrivain dans son siècle : l'écrivain comme dénonciateur).

- Tâche finale :

La candidate signale que plusieurs possibilités étaient envisageables, puis présente la tâche finale retenue : les élèves, par groupes de six, vont devoir mettre en scène l'extrait, chacun devant jouer un des personnages. L'adaptation doit être la plus fidèle possible, et doit donc s'appuyer sur une compréhension détaillée du texte (émotions, rôles de chacun...). Pour cela, la candidate explique qu'elle a fait le choix de découper le texte et de proposer des pauses récapitulatives, afin de permettre aux élèves de comprendre petit à petit en allant du global au détaillé.

Est-il bien utile de signaler qu'il serait extrêmement risqué pour un candidat de plaquer un tel discours dans le cas où aucune activité ni stratégie n'auraient été envisagées, et que les questions du jury mettraient forcément en lumière ces promesses non tenues ?

- Objectifs pour la séquence

- Objectifs méthodologiques : anticiper, émettre des hypothèses, identifier différents points de vue, connaître le style littéraire, savoir dégager l'implicite, faire une mise en scène (pour la tâche finale)

- Objectifs culturels : *American Idol*, réfléchir sur ce genre d'émission

- Objectif lexical : musique, spectacle (*audition, voice, camera...*)

- Objectif grammatical : *perhaps* et *maybe, we expect to see*, comparaison et contraste, verbes prépositionnels, forme passive

- Objectif phonologique : intonation et accentuation, intensité de la voix pour exprimer des émotions

La candidate a proposé un travail sur 3 séances. La séance 1 sera sa séance phare (découverte globale du document). L'évaluation a lieu en séance 3.

Séance 1

La candidate propose d'utiliser les documents iconographiques pour faire émettre des hypothèses sur le contenu du texte et mobiliser du vocabulaire. La consigne donnée est : *Look at the three photographs. Try to imagine what our text will be about.*

Le texte est ensuite distribué aux élèves, avec la consigne suivante : *read the source, the title, and the short intro. Connect this text with the photographs.*

La candidate espère que les élèves pourront produire des énoncés tels que : *Graham and Millicent are contestants. We expected to read about American Idol, but in fact we will read about a fictional version of it.*

Une lecture silencieuse est ensuite proposée : *Read to line 10 (silently). Identify the people, place and situation.*

A l'issue de ce travail et d'une mise en commun à l'oral, une trace écrite est notée dans les cahiers.

Nouvelle lecture silencieuse, de la ligne 15 à la ligne 21 : *Read silently from line 15 to line 21. Identify the feelings. Try and put them in context.* Ce qui pourrait amener à des énoncés tels que : *Millicent was shocked. Graham did not know what to say...*

Enfin, la candidate suggère de lire le texte jusqu'à la fin : *Read the rest of the document. Try to identify what is at stake. I have written some difficult words. Try to deduce their meaning (dragging / snapped...)*

Les élèves pourraient dire : *Even though Millicent has a great voice, they say Graham was the best. They can manipulate as they like.*

S'ensuit une mise en commun, et une trace écrite, qui vient conclure la séance.

Comme travail à la maison, il est demandé aux élèves d'écrire un résumé de l'extrait, en s'appuyant sur la trace écrite, et d'être capable d'en proposer une restitution à l'oral.

Séance 2

La séance 2 a pour objectif un approfondissement linguistique et thématique.

La séance commence par la correction du travail à la maison. La candidate signale qu'elle souhaite que les élèves proposent un oral qui ne soit pas un écrit oralisé.

Il s'agit maintenant d'identifier les points de vue différents dans le document, le style de document. Un travail sur les mots en italiques est également envisagé.

La candidate suggère ensuite d'amener les élèves à regarder de plus près la ligne 32 du texte, car on peut y retrouver le thème général du document.

Puis, un travail spécifique de phonologie est imaginé en vue de la tâche finale.

Pour finir, chaque élève se voit attribuer un personnage, et doit donc faire une lecture plus fine du texte afin de noter ce qui correspond à son personnage, et d'identifier les émotions.

Séance 3

La candidate explique qu'elle attend des élèves un travail expressif. Lors du passage de chaque groupe, les autres élèves notent et effectuent une analyse critique.

Bien que les séances 2 et 3 soient beaucoup moins détaillées, le jury a particulièrement apprécié cette proposition d'exploitation car :

- elle s'appuie sur une analyse pertinente des enjeux du document et de sa spécificité
- le déroulé proposé est progressif et cohérent
- les élèves sont toujours mis en activité

L'entretien a permis au jury de revenir sur plusieurs des points mentionnés mais non développés des séances 2 et 3, ainsi que sur des étapes de la séance phare. Ainsi, il a été demandé à la candidate de préciser ce qu'elle entend par écrit oralisé, de réfléchir à des outils pour permettre aux élèves de repérer les différents points de vue, d'imaginer si une compréhension de l'écrit plus interactive pourrait être mise en place, de revenir sur les allitérations présentes dans le texte afin de proposer des pistes d'exploitation.

Lors de cet entretien, la candidate a su prendre le temps de réfléchir aux questions du jury afin d'en saisir la portée. Ses réponses, dans un français clair et précis, ont permis de vérifier sa réactivité, sa capacité d'analyse, sa maîtrise des concepts didactiques, et sa compréhension des réalités de la classe.

Jean-Sébastien DOT, Deborah KEETON et Laurent DUHAUPAS, avec des contributions de l'ensemble du jury.

Descriptif de l'épreuve

A l'issue de l'entretien sur la phase didactique et pédagogique, un document inconnu est soumis au candidat, sous forme papier ou audio. La préparation dure 10 minutes. La phase suivante dure 5 minutes pendant lesquelles le candidat, uniquement à partir de ses notes (et donc sans le support) propose une restitution structurée en anglais des éléments clés, puis développe la thématique du document. La suite de l'épreuve (15 minutes) est un entretien en anglais. Les premières questions du jury portent sur le document de compréhension et sa thématique. Le reste de l'entretien porte sur le dossier RAEP qui a permis au candidat d'être admissible. Les questions du jury pourront l'amener à préciser ou clarifier certains points, expliciter ses choix, envisager de nouvelles pistes ou revenir sur certaines affirmations. Cette seconde partie de l'entretien n'excède pas 10 minutes.

Cette épreuve constitue une partie de la note dite « d'entretien » qui évalue le modèle d'anglais du professeur, sa culture générale sur le monde anglophone, sa capacité à analyser, réagir, argumenter, à la fois sur le document proposé et sur son dossier professionnel.

Les 10 minutes de préparation réglementaires doivent permettre de dégager les idées importantes, voire une problématique, en s'appuyant sur une reformulation synthétique et organisée. L'entretien avec le jury vise à éclaircir les points occultés ou imprécis et à ouvrir de nouvelles perspectives.

Il ne s'agit pas d'une présentation formatée répondant à des attentes particulières. Il faut se garder de mentionner les éléments paratextuels tels que le titre, la date et la source sans en montrer la pertinence par rapport au document ; par exemple un titre dont le sens est resté obscur jusqu'à la lecture du dernier paragraphe du texte sera cité en soulignant cet aspect ; autre exemple, la date de publication qui situe le texte après les émeutes de Londres n'aura de sens que si elle est mise en relation avec les décisions politiques qui sont suivies. D'autre part, il est préférable d'aborder l'écoute ou la lecture d'un document l'esprit ouvert, en mettant de côté son propre point de vue socio-politique ou sa vision du monde, afin d'être mieux à même de repérer le point de vue exprimé et d'en dégager les enjeux. L'ouverture sur le thème principal découle naturellement d'une telle approche.

Il est essentiel pour le candidat de s'entraîner à cette épreuve, afin de parvenir à préparer en temps limité mais également de travailler sa culture générale du monde anglophone : connaissances historiques, littéraires, des médias, de la presse la plus répandue et des tendances idéologiques ou politiques associées (ex : *The Economist*, *The Guardian*). Il est vivement recommandé de rester en prise avec l'actualité, les événements récents (ex : *London Riots*), les concepts courants (ex : *glass ceiling*). Il semble étonnant que certains candidats ne puissent s'exprimer sur Steve Jobs, les organismes génétiquement modifiés, ou la famille royale. Par ailleurs une écoute régulière des stations de radio britanniques, américaines ou plus généralement anglophones, toutes accessibles sur Internet, s'impose.

Il s'agira en amont de s'approprier une méthode personnelle pour lire/écouter efficacement et rapidement, afin de repérer les idées principales et les enjeux, d'être capable de prendre des notes en triant et en hiérarchisant les informations, ce qui évitera une présentation linéaire et/ou basée sur la paraphrase. Le candidat devra s'entraîner à mémoriser à court terme une certaine quantité d'informations pour les restituer de façon claire en s'adressant au jury.

Compréhension papier : « Royal Succession : Queen and Country »

Un des documents proposés aux candidats pour la partie Compréhension-Expression de l'épreuve d'admission 2012 était un éditorial du *Guardian*, intitulé « Royal Succession : Queen and Country » en date du 28 octobre 2011. Le document était riche en allusions culturelles et portait sur un sujet que tout professeur d'anglais doit maîtriser.

Tout d'abord, il était important de savoir que *The Guardian* est un journal de centre gauche s'adressant à un public généralement instruit. Ce type de connaissances aide à repérer plus facilement le point de vue du journaliste ou de l'éditeur. En effet il était tout de suite question dans l'article de « *equality* » et d'un « *zephyr of egalitarian zeal* ». Il était également important d'avoir des connaissances historiques et actuelles sur le Commonwealth afin de saisir pourquoi ses leaders sont concernés par la réforme des règles de succession de la couronne britannique. Sans ce pré-requis, il était impossible de comprendre la raison de l'organisation de ce sommet en Australie. Il en allait de même pour le statut de l'Eglise anglicane (Henri VIII), la Glorieuse Révolution de 1688, et l'interdiction pour le monarque d'épouser un non-protestant.

Le contenu factuel de ce document n'était clair que si le contexte civilisationnel était bien maîtrisé. La réforme dont il est question dans l'article, menée par le gouvernement actuel (celui de la coalition des *Tories* du premier ministre David Cameron, et les *Liberal Democrats* du vice-premier Ministre Nick Clegg) prévoit un changement très important de la loi de primogéniture qui s'appliquera désormais aux filles du monarque pour la première fois dans l'histoire de la Couronne britannique. Par ailleurs, le rédacteur en chef déplore que l'autre aberration (« *absurdity* ») de la Constitution, qui consiste à interdire tout mariage entre le monarque (ou ses héritiers) et un catholique, ne soit pas amendée dans cette réforme, car cette loi semble ne plus être de mise aujourd'hui.

Dans une optique d'étoffement on pouvait ici partir du point de vue du rédacteur en chef pour évoquer la place de la monarchie au XXI^e siècle dans un pays démocratique. Les bons candidats ont su dégager le point de vue et le ton du document, exprimés par le journaliste dans une langue nuancée.

Document audio (*The Genius of Steve Jobs*)

Un des documents audio proposés aux candidats lors de la session 2012 était un extrait d'une archive documentaire du *BBC World Service*, présentant à l'auditeur un portrait de Steve Jobs. Dans l'émission, un journaliste de la radio *BBC* brosse le portrait de cette icône contemporaine à l'aide des interventions de deux témoins. On entend trois voix : celle du journaliste anglais, puis celles de deux Américains, Steve Wozniak, ami et collaborateur de Jobs et Walter Isaacson, le biographe de Jobs, dont le livre est sorti en 2011 peu après la mort de ce dernier.

Les notions clé évoquées dans l'extrait étaient les deux facettes apparemment contradictoires de Steve Jobs. C'est d'abord Wozniak qui décrit le côté rebelle et romantique de Jobs en racontant leurs aventures de jeunesse. Nous découvrons un personnage bohème, fan inconditionnel de Bob Dylan jusqu'à l'obsession, jeune idéaliste traversant l'Inde pieds nus et sac au dos en quête de spiritualité et nourrissant des idées de révolution contre le « régime des vieux » ; le tout résumé par les chansons de Dylan. En effet nous entendons sur la bande son Dylan chanter *The Times They Are A-Changin'*.

Vient ensuite l'image plus généralement reconnue de Steve Jobs : celle du businessman pur et dur, motivé par la réussite et la conquête des marchés. C'est Isaacson qui prend la parole pour expliquer au public les rôles respectifs des deux Steve. Il rappelle que Jobs était l'homme d'affaires et Wozniak

l'informaticien de génie. Autrement dit, Jobs met en lumière ce que Wozniak crée dans l'arrière-boutique. Cette vision des choses peut surprendre. Souvent porté aux nues par les médias, Jobs est vu ici moins comme le pionnier des nouvelles technologies que comme l'habile promoteur d'un produit.

Dans ce document il était nécessaire de bien repérer les noms et les rôles des trois intervenants (le journaliste, Wozniak et Isaacson) ainsi que les personnalités vedettes mentionnées (Jobs et Dylan), et de comprendre les liens entre ces personnes.

Il est évident que le candidat qui s'intéresse régulièrement à l'actualité et aux icônes présentes et passées du monde anglo-saxon sera plus à même de rendre compte de documents à fort contenu culturel.

Alison FIGUEIREDO, Christine MINETTO et Christine SCOTT, avec des contributions de l'ensemble du jury.

Une partie de la nouvelle épreuve orale du CAPES/CAER interne d'anglais se déroule en anglais : écoute d'un document audio ou lecture d'un article de journal dont il faut ensuite rendre compte. A la suite de quoi se déroule un entretien avec le jury, toujours en anglais, portant à la fois sur ce compte rendu et sur le dossier qui a servi de base pour l'admissibilité écrite. Cette partie de l'épreuve a pour but d'évaluer l'aisance et la réactivité des candidats face à un auditoire, ainsi que la richesse et la qualité grammaticale et phonologique de leur anglais. Le jury tient à attirer l'attention des futurs candidats sur le fait qu'ils ont tout à gagner à travailler la qualité de leur expression orale afin d'atteindre un niveau de langue anglaise plus soutenu. Ceci passe bien entendu par la lecture régulière de la presse anglaise ou américaine (papier ou internet) et par une écoute assidue de la radio afin de s'imprégner des schémas intonatifs et d'accentuation de mots appropriés. Les erreurs que nous mentionnons dans ce rapport portent sur des points centraux de la langue anglaise et conduisent inévitablement le jury à pénaliser le candidat.

I Phonologie et phonétique

Il va de soi que les erreurs constatées lors de la session 2012 ne diffèrent guère de celles des années précédentes. L'assimilation de l'intonation et du rythme ne peut se faire qu'à l'issue d'une longue exposition à la langue, idéalement dans un pays anglophone. A défaut d'un séjour à l'étranger, il est vivement conseillé de se rapprocher d'anglophones afin de s'entraîner de façon régulière. Il peut également s'avérer intéressant d'écouter des stations de radio anglophones qui privilégient des débats sur des thèmes d'actualité. Il en existe des centaines, comme par exemple BBC Radio 4 et BBC Radio Five Live, accessibles gratuitement en ligne. Par ailleurs, entreprendre la pratique des prises de parole en continu (éventuellement enregistrées) permet de s'habituer à une manipulation régulière de l'anglais parlé.

De nombreux candidats francophones obtiennent d'excellentes notes d'anglais oral au concours, mais ces notes sont le fruit d'un fastidieux travail d'entraînement. Une préparation partielle ou approximative compromettra fortement la réussite de cette épreuve.

Pour ce qui est de la phonétique et de la phonologie, nous avons repéré les erreurs suivantes:

- Débit artificiellement lent, de longues hésitations et des 'uh', 'uh' répétés
- Intonation plate ou francisée.
- Déplacements d'accent. Exemples les plus récurrents: 'develop, 'biography, 'professor, 'beginning, char'acters, 'advantage, con'tact.
- Voyelles brèves remplacées par des voyelles longues: [i], [a].
- Diphtongues mal placées: Britain, certain [ei].
- D'une façon générale le 'th' anglais remplacé par [s] ou bien [d].
- Le h initial non réalisé.
- Des mots courants dont la prononciation reste mal maîtrisée: idea, Europe, foreign, country, easy, law .

Une bonne maîtrise de la musicalité de la langue anglaise servira également à rappeler aux candidats l'importance de travailler la phonologie et la phonétique dans leurs projets pédagogiques. L'anglais sera votre outil de travail, qui vous servira bien au delà des besoins du concours. Une bonne maîtrise de la langue parlée vous procurera une aisance et une authenticité linguistique qui ne pourront que vous aider à vous épanouir dans ce métier.

II Grammaire

Il est à noter que cette année le jury a eu à déplorer une nette dégradation des compétences grammaticales des candidats. Si la marque de conjugaison à la 3^{ème} personne du singulier du présent occasionne un peu moins d'erreurs, celles dans l'utilisation des temps sont très fréquentes :

- Méconnaissance des verbes irréguliers
- Confusion dans l'utilisation du *present perfect* et du prétérit, en particulier après *for* et *since*
- Confusion entre l'infinitif et le *present perfect* (*it will be create, have always think, it was publish*)

Une fois encore, il semble nécessaire d'attirer l'attention des candidats sur les différences d'utilisation du présent simple et du présent *be + ing*. Cette année il nous a semblé en effet que certains candidats utilisaient indifféremment les deux formes. Il serait bon qu'ils vérifient les valeurs de la forme aspectuelle par rapport au présent simple et ne fassent pas la confusion – erreur qu'ils ne manqueraient pas de sanctionner chez leurs propres élèves.

En outre, il nous paraît indispensable de rappeler plusieurs points grammaticaux qui ont fait l'objet d'erreurs trop nombreuses :

- La tournure *one of* appelle ensuite un pluriel, tout comme *a lot of*. Des erreurs comme *a lot of clue/question, one of the question* sont des fautes inexcusables.
- Les erreurs de prépositions se retrouvent chez une majorité des candidats. Nous ne saurions tolérer: *responsible of, dependent of, on the same way, talk by the Internet, access at...*
- L'indication de la possession faisant partie de la base de la langue, des fautes comme \emptyset *presenter's role* ou *the Nesbitt's poem* sont inadmissibles chez un professeur.
- L'utilisation de la forme *-ing* est de rigueur derrière les prépositions, *before doing* et non *before to do*, derrière un autre verbe *consider slowing down, finish doing*.

Pour finir rappelons que nous attendons des candidats qu'ils maîtrisent l'utilisation du déterminant *the*. *The noun 3, the France, the Western Europe* sont des fautes réhivitoires. Un professeur d'anglais ne peut pas enseigner la langue s'il commet de telles erreurs.

III Vocabulaire

Il nous semble indispensable que les candidats connaissent le vocabulaire lié à la pratique de classe :

- *Critic* utilisé à la place de *criticize*
- *Methodic* pour *methodical*
- *Response* pour *answer*
- *Remember* pour *remind*
- *Learn* pour *teach*

Le jury ne saurait qu'inciter une fois encore les candidats à se méfier des expressions calquées sur le français : *I circle in the classroom, performant, to follow long studies, a scientific, to do mistakes, to give them correction*.

Pour conclure nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que l'épreuve en anglais et, au sein de cette épreuve, la prestation des candidats, sont des éléments essentiels, voire déterminants, de leur évaluation. Ne pas s'y préparer serait indéniablement ne pas mettre toutes les chances de son côté.

Sophie FRANGIN et Mark CORBEN avec des contributions de l'ensemble du jury.

Bilan de l'admission

Concours EBI CAPES INTERNE

Section / option : 0422E ANGLAIS

Nombre de candidats admissibles : 292
Nombre de candidats non éliminés : 288 Soit : 98.63 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 118 Soit : 40.97 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 24.88 (soit une moyenne de : 08.29 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0032.86 (soit une moyenne de : 10.96 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 14.40 (soit une moyenne de : 07.20 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0021.48 (soit une moyenne de : 10.74 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 118
Barre de la liste principale : 0026.00 (soit un total de : 08.67 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2)

Bilan de l'admission

Concours EBH ACCES ECHELLE REMUNERATION CAPES-PRIVE

Section / option : 0422E ANGLAIS

Nombre de candidats admissibles : 153
Nombre de candidats non éliminés : 152 Soit : 99.35 % des admissibles.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admis sur liste principale : 60 Soit : 39.47 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 29.62 (soit une moyenne de : 09.87 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0037.84 (soit une moyenne de : 12.61 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 17.66 (soit une moyenne de : 08.83 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0025.00 (soit une moyenne de : 12.50 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 60
Barre de la liste principale : 0032.50 (soit un total de : 10.83 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2)